



---

**Organe subsidiaire de mise en œuvre**

**Soixante-quatrième session**

Bonn, 8-18 juin 2026

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux pays les moins avancés**

**Quarante-neuvième réunion du Groupe d'experts  
des pays les moins avancés**

**Rapport du Secrétariat\***

*Résumé*

À sa quarante-neuvième réunion, tenue à Nouakchott (Mauritanie) du 24 au 27 février 2026, le Groupe d'experts des pays les moins avancés a élaboré son programme de travail pour la période 2026-2027 et défini son projet concernant les plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés (PMA) d'ici à 2030. Pendant cette réunion, des vues ont été échangées avec le Président du Groupe des pays les moins avancés au sujet des moyens de répondre aux priorités de ces pays et à leurs besoins en matière d'appui, ainsi qu'avec des représentants du Fonds pour l'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial et certains de ses agents de réalisation, du Fonds vert pour le climat et des organisations concernées au sujet de l'appui à apporter aux pays les moins avancés. Le présent rapport contient des informations sur : l'état d'avancement de l'élaboration et de l'exécution des plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés ; les activités menées actuellement par le Groupe d'experts, notamment l'élaboration de directives techniques destinées à aider les PMA à formuler et à exécuter des plans nationaux d'adaptation ; la prise en compte des questions de genre dans le cadre des travaux du Groupe d'experts ; et la collaboration du Groupe d'experts avec d'autres organes constitués au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organisations en vue d'apporter un soutien aux PMA.

---

\* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



## Abréviations et acronymes

IA	Intelligence artificielle
CMA	Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris
COP	Conférence des Parties
Programme d'action de Doha	Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVC	Fonds vert pour le climat
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FEM-8	Huitième cycle de reconstitution de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial
PMA	Pays les moins avancés
Fonds pour les PMA	Fonds pour les pays les moins avancés
LEG	Groupe d'experts des pays les moins avancés
PNA	Plan national d'adaptation
Réseau mondial pour les PNA	Réseau mondial pour les plans nationaux d'adaptation
CDN	Contribution déterminée au niveau national
Comité de Paris	Comité de Paris sur le renforcement des capacités
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SCALA	Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques
CPF	Comité permanent du financement
PEID	Petits États insulaires en développement
SWA	Partenariat Assainissement et eau pour tous
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UN-OHRLLS	Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie	Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques
OMM	Organisation météorologique mondiale

## I Mandat

1. À sa vingt-sixième session, la Conférence des Parties (COP) a décidé de prolonger le mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) sans modifier sa mission actuelle<sup>1</sup>. Le Groupe d'experts a été chargé par la COP et la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) de s'acquitter notamment des tâches suivantes<sup>2</sup> :

a) Soutenir l'exécution du programme de travail en faveur des pays les moins avancés (PMA) ;

b) Fournir aux PMA un appui, des orientations et des conseils techniques sur l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA), sur l'exécution des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation et sur des questions telles que les stratégies régionales de planification de l'adaptation, ainsi que sur une meilleure prise en compte des questions de genre et des considérations relatives aux groupes, communautés et écosystèmes vulnérables dans le contexte de l'adaptation ;

c) En collaboration avec le secrétariat du Fonds vert pour le climat (FVC), fournir aux PMA des directives et des conseils techniques sur les moyens d'obtenir du FVC des fonds leur permettant d'élaborer et d'exécuter leurs PNA ;

d) Formuler des recommandations sur les moyens de faciliter la mobilisation d'un appui à l'élaboration et à l'exécution des PNA afin d'aider les pays en développement Parties à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent concernant l'accès au financement et à l'appui du FVC aux fins de l'élaboration et de l'exécution des PNA, et soumettre ces recommandations au Comité permanent du financement (CPF) pour examen ;

e) Mener des activités visant à faciliter l'application de l'Accord de Paris, notamment établir des rapports de synthèse qui rendent compte des efforts d'adaptation déployés par les pays en développement et contribuer à l'élaboration de méthodes visant à examiner l'adéquation et l'efficacité de l'adaptation et de l'appui ;

f) Renforcer l'appui qu'il fournit aux PMA en vue de les aider à faire concorder leurs PNA et leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) ;

g) Coopérer avec les organes constitués au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (la Convention), le FVC, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents de réalisation, ses centres et réseaux régionaux et un large éventail d'organisations dans le cadre de l'exécution de son programme de travail.

2. À ses vingt-deuxième et vingt-neuvième sessions, la COP a demandé à tous les organes constitués d'inclure dans leurs rapports périodiques des informations sur les progrès réalisés concernant l'intégration d'une perspective de genre dans leurs processus respectifs<sup>3</sup>.

3. À sa trentième session, la COP a invité les organes constitués à accélérer l'exécution du plan d'action de Belém pour l'égalité des sexes<sup>4</sup> et à sa septième session, la CMA les a invités à intégrer les éléments relatifs à la transition juste ainsi que les résultats du programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste dans leurs plans de travail déjà établis<sup>5</sup>.

4. Le Groupe d'experts doit rendre compte de ses travaux à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à chacune de ses sessions<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Décision 15/CP.26, par. 1.

<sup>2</sup> En application des décisions 5/CP.7, 29/CP.7, 7/CP.9, 4/CP.10, 4/CP.11, 8/CP.13, 6/CP.16, 5/CP.17, 12/CP.18, 3/CP.20, 1/CP.21, 19/CP.21, 16/CP.24, 7/CP.25, 15/CP.26, 9/CP.27, 10/CP.27, 15/CP.29, 7/CP.30, 11/CMA.1, 19/CMA.1, 11/CMA.4, 2/CMA.5 et 2/CMA.7.

<sup>3</sup> Décisions 21/CP.22, par. 14, et 7/CP.29, par. 18.

<sup>4</sup> Décision 7/CP.30, par. 12.

<sup>5</sup> Décision 2/CMA.7, par. 16.

<sup>6</sup> Décision 6/CP.16, par. 3.

## II. Quarante-neuvième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

### A. Déroulement des travaux

5. La quarante-neuvième réunion du Groupe d'experts des PMA s'est tenue du 24 au 27 février 2026 à Nouakchott (Mauritanie).

6. Lors de cette réunion, le Groupe d'experts a présenté son projet concernant les plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays les moins avancés d'ici à 2030. Ce projet a ensuite orienté les discussions sur l'aide apportée aux PMA pour l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation, ainsi que sur l'intégration et la hiérarchisation des activités dans le programme de travail du Groupe d'experts pour 2026-2027, qui a été établi lors de la réunion (voir annexe II). Le Groupe d'experts a également examiné la promotion de l'utilisation des Directives techniques actualisées pour le processus des PNA<sup>7</sup> ; le suivi et la surveillance des progrès réalisés dans l'élaboration et l'exécution des PNA ; le dialogue et la collaboration avec le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) concernant l'accès des PMA au financement ; les moyens d'aider les PMA à appliquer effectivement et efficacement la Convention et l'Accord de Paris ; l'organisation de manifestations mondiales et régionales d'information sur les PNA ; la collaboration avec d'autres organes constitués et d'autres organisations en vue d'apporter un soutien aux PMA ; et la prise en compte des questions de genre dans le cadre de ses travaux.

7. Comme il a de nouveau été invité à mobiliser davantage de partenaires afin de pouvoir répondre aux besoins prioritaires et particuliers des pays les moins avancés<sup>8</sup>, le Groupe d'experts a invité à participer à la réunion le Président du Groupe des PMA, qu'il a invité à diriger un débat sur les priorités de ces pays et leurs besoins en matière d'appui ; des représentants du Fonds pour l'adaptation, du FVC, du FEM et de certains de ses agents de réalisation<sup>9</sup> ainsi que d'organisations concernées, afin de collaborer avec lui et d'examiner l'appui à fournir aux PMA ; ainsi que les membres du Groupe de travail technique sur les plans nationaux d'adaptation.

8. Conformément à son Règlement intérieur<sup>10</sup>, le Groupe d'experts a élu les membres du Bureau ci-après pour 2026 :

- a) Mokoena France (Lesotho), Président ;
- b) Payai Manyok John (Soudan du Sud), Vice-Président ;
- c) Gabriel Kpaka (Sierra Leone), Rapporteur anglophone ;
- d) Idrissa Semde (Burkina Faso), Rapporteur francophone ;
- e) Kenel Delusca (Haïti), Rapporteur lusophone.

9. Le Groupe de travail a remercié ses membres sortants, Adao Soares Barbosa (Timor-Leste) et Jamie Ovia (Tuvalu), et a souhaité la bienvenue à Henry Caspar Tufah (Îles Salomon) en tant que nouveau membre représentant les petits États insulaires en développement (PEID) classés parmi les pays les moins avancés.

<sup>7</sup> LEG. 2025. *Les directives techniques pour les PNA : Résumé des directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation*. Bonn: UNFCCC. Disponibles à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/nap-guidelines>.

<sup>8</sup> Décision 15/CP.30, par. 13.

<sup>9</sup> Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Conservation International, FAO, Fonds international de développement agricole, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, PNUD, PNUE, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Banque mondiale et WWF. La Banque africaine de développement, la FAO et le PNUD ont pris part à la réunion.

<sup>10</sup> Voir l'annexe des décisions 10/CP.27 et 11/CMA.4.

10. Le Groupe d'experts a désigné comme coordonnateurs les membres ci-après et les a chargés de s'acquitter de mandats nouveaux ou renouvelés dans le cadre des activités qu'il mène en collaboration avec d'autres organes constitués :

a) Christian Araujo (Canada), Mokoena France et Hana Hamadalla Mohamed (Soudan), au sein de l'Équipe spéciale du Comité de l'adaptation chargée des PNA ;

b) Kenel Delusca, Payai Manyok John, Hana Hamadalla Mohamed et Maaïke Willemsen (Royaume des Pays-Bas), au sein du groupe de travail conjoint du Comité de l'adaptation, du LEG et du Comité permanent du financement sur la question des méthodes d'examen de l'adéquation et de l'efficacité de l'adaptation et de l'appui ;

c) Christian Araujo, Kenel Delusca, Gabriel Kpaka et Buddi Sagar Poudel (Népal), pour les travaux menés avec le Groupe consultatif d'experts ;

d) Christian Araujo, Richard Mfumu Lungu (Zambie) et Buddi Sagar Poudel, dans le cadre de leurs travaux avec le Comité de Paris sur le renforcement des capacités ;

e) Mokoena France, Payai Manyok John et Henry Caspar Tufah, pour les travaux menés avec le Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (Groupe de facilitation) ;

f) Fredrick Manyika (République-Unie de Tanzanie), Mery Yaou (Togo) et Benon Yassin (Malawi) dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements ;

g) Fredrick Manyika, Payai Manyok John et Idrissa Semde dans le cadre de leur collaboration avec le Comité permanent du financement ;

h) Buddi Sagar Poudel et Maaïke Willemsen dans le cadre des travaux avec le Centre-Réseau des technologies climatiques et le Comité exécutif de la technologie ;

i) Orla Kilcullen (Irlande), Idrissa Semde Henry Caspar Tufah pour les travaux menés avec l'Équipe spéciale du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie chargée de la question des déplacements de population ;

j) Orla Kilcullen, Henry Caspar Tufah et Benon Yassin, pour les travaux menés avec le groupe d'experts des pertes autres qu'économiques du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie ;

k) Gabriel Kpaka, Richard Mfumu Lungu et Mery Yaou, pour les travaux menés avec le Comité d'experts de Katowice sur les impacts des mesures de riposte mises en œuvre.

11. La liste des membres du Groupe d'experts au 13 mars 2026 est reproduite à l'annexe I.

## **B. Projet concernant les plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés d'ici à 2030**

12. D'ici à 2030, chaque PMA devrait disposer d'un plan national d'adaptation servant de plateforme centrale, génératrice d'investissements, fondée sur les données et l'apprentissage, visant la réalisation de l'Objectif mondial en matière d'adaptation : ce PNA permettra de coordonner les actions à tous les niveaux de l'administration et de la société, de mobiliser des financements à grande échelle et prévisibles, atteindre les populations les plus vulnérables et réduire de manière tangible les risques climatiques grâce à des résultats mesurables en matière de résilience.

### C. État d'avancement du processus visant à élaborer et exécuter des plans nationaux d'adaptation<sup>11</sup>

13. Le Groupe d'experts a noté que, sur les 44 PMA, 27 avaient élaboré leur PNA et l'avaient soumis sur la plateforme NAP Central<sup>12</sup>, 3 avaient élaboré un projet de PNA qu'ils comptaient finaliser et soumettre avant la fin de l'année 2026<sup>13</sup>, 10 étaient en train d'élaborer leur PNA avec l'aide de diverses organisations<sup>14</sup> et 2 n'avaient pas encore commencé à le faire<sup>15</sup>. Deux PMA devaient encore transmettre des informations sur leur PNA<sup>16</sup>.

14. Le Groupe d'experts a également constaté que, 26 des 27 PMA qui avaient soumis leur PNA<sup>17</sup> avaient aussi soumis au FVC des propositions en vue d'obtenir un financement pour réaliser les activités prioritaires prévues dans leur PNA, propositions que le FVC avait acceptées. Ces propositions concernaient des activités visant à faire face aux risques climatiques dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la santé et des ressources en eau. Sur les 26 pays, 1 avait soumis des projets nationaux uniquement<sup>18</sup>, 3 des projets multinationaux uniquement<sup>19</sup> et 22, des projets nationaux et multinationaux<sup>20</sup> qui avaient été approuvés par le FVC (voir Tableau 1).

Tableau 1

#### Nombre de projets d'adaptation et de projets transversaux dont le financement a été approuvé par le Fonds vert pour le climat pour les pays les moins avancés ayant soumis des plans nationaux d'adaptation, au 13 mars 2026

Pays	Projets nationaux		Projets multinationaux	
	Adaptation	Questions transversales	Adaptation	Questions transversales
Bangladesh	5	1	0	2
Bénin	3	1	1	4
Burkina Faso	2	0	3	6
Burundi	1	1	0	1
Cambodge	2	3	3	1
République centrafricaine	0	0	0	0
Tchad	0	0	2	5
République démocratique du Congo	0	0	1	4
Éthiopie	1	2	2	3
Haïti	1	1	0	0
Kiribati	0	1	1	0

<sup>11</sup> La présente section donne un aperçu des progrès réalisés par les PMA concernant le processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Pour des informations détaillées sur les progrès accomplis par tous les pays en développement, voir les rapports d'activité annuels sur les PNA, disponibles à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/node/747>.

<sup>12</sup> Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Éthiopie, Haïti, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mozambique, Népal, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu et Zambie. Les PNA sont disponibles à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/submitted-naps>.

<sup>13</sup> Angola, Malawi et Mali.

<sup>14</sup> Comores, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Mauritanie, Ouganda, Rwanda et Sénégal.

<sup>15</sup> Djibouti et Yémen.

<sup>16</sup> Afghanistan et Myanmar.

<sup>17</sup> Tous les pays cités dans la note de bas de page 12, à l'exception de la République centrafricaine.

<sup>18</sup> Haïti.

<sup>19</sup> Lesotho, République démocratique du Congo et Tchad.

<sup>20</sup> Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Éthiopie, Kiribati, Libéria, Madagascar, Mozambique, Népal, Niger, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Timor-Leste, Togo, Tuvalu et Zambie.

Pays	Projets nationaux		Projets multinationaux	
	Adaptation	Questions transversales	Adaptation	Questions transversales
République démocratique populaire lao	2	1	1	3
Lesotho	0	0	0	3
Libéria	2	0	0	2
Madagascar	2	1	3	3
Mozambique	2	0	2	1
Népal	1	2	0	1
Niger	0	2	1	6
Sierra Leone	2	0	1	3
Somalie	1	0	1	4
Soudan du Sud	1	0	1	1
Soudan	1	1	0	1
Timor-Leste	2	0	1	0
Togo	1	0	1	4
Tuvalu	1	0	2	0
République-Unie de Tanzanie	3	0	3	3
Zambie	1	0	2	4

Source : Portefeuille de projets du FVC (<https://greenclimate.fund/projects>).

15. Le tableau 2 présente l'état d'avancement des propositions relatives à l'élaboration de PNA soumises par des pays en développement en vue d'obtenir un financement du FVC (dans le cadre de son Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires), lequel peut allouer jusqu'à 3 millions de dollars des États-Unis (ci-après « dollars ») par pays<sup>21</sup>.

Tableau 2

**État d'avancement des propositions soumises par des pays en développement en vue d'obtenir un financement du Fonds vert pour le climat pour l'élaboration de plans nationaux d'adaptation, au 13 mars 2026**

Région	Nombre de propositions soumises	Nombre de propositions approuvées ou en voie d'approbation	Nombre de propositions pour lesquelles des fonds ont été décaissés
Afrique	73 (35)	73 (35)	69/33
Asie et Pacifique	32 (8)	30 (7)	30 (7)
Europe orientale	24 (1)	24 (1)	24 (1)
Amérique latine et Caraïbes	42 (1)	42 (1)	40 (1)
<b>Total</b>	<b>171 (45)</b>	<b>169 (44)</b>	<b>163 (42)</b>

Notes : 1) Les chiffres entre parenthèses concernent les PMA ; 2) la liste des pays ayant soumis des propositions est disponible à l'adresse suivante : [https://napcentral.org/accessing\\_funding\\_for\\_NAPs](https://napcentral.org/accessing_funding_for_NAPs).

16. En ce qui concerne l'assistance technique, le Groupe d'experts continue d'aider les PMA à élaborer et à exécuter leur PNA principalement grâce aux moyens suivants :

a) Application des Directives techniques actualisées pour les PNA, qui aident les pays à élaborer, exécuter et actualiser les PNA ;

<sup>21</sup> Voir le paragraphe e) de la décision B.13/09 du Conseil du FVC.

b) Les Expos PNA mondiales et régionales, qui facilitent l'échange de données d'expérience entre les pays et favorisent les partenariats entre les pays et les organisations, organismes et entités de recherche qui soutiennent l'élaboration et l'exécution des PNA ;

c) Le groupe de travail technique sur les PNA et ses quatre sous-groupes (directives techniques pour les PNA, appui à l'exécution des PNA, suivi des PNA et forums multipartites), qui aident le Groupe d'experts à s'assurer le concours d'un large éventail d'organisations et d'experts pour des activités liées à l'élaboration et à l'exécution des PNA, notamment de produire des directives techniques, d'examiner les projets de PNA, d'élaborer des documents techniques, d'organiser des formations, de réfléchir aux moyens de combler les lacunes et de répondre aux besoins liés à l'élaboration et à l'exécution des PNA, et de mettre au point des outils de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans l'élaboration et l'exécution des PNA ;

d) Appui à la mise en œuvre de l'initiative visant à constituer une réserve de projets pour l'exécution des PNA, au titre de laquelle le Groupe d'experts et ses partenaires d'exécution aident les PMA à élaborer ou à mettre à jour leur PNA et à trouver des idées de projet susceptibles de faire l'objet de notes de cadrage puis de propositions visant à obtenir des fonds de la part du Fonds pour l'adaptation, du FVC ou du Fonds pour les PMA afin de mettre en œuvre les mesures d'adaptation prioritaires définies dans leur PNA<sup>22</sup> ;

e) Les dialogues nationaux sur les PNA, qui permettent aux équipes de pays chargées des PNA d'informer le Groupe d'experts des progrès accomplis, des difficultés rencontrées et des besoins d'appui concernant l'élaboration et l'exécution des PNA ;

f) L'initiative Open NAP<sup>23</sup>, qui permet d'offrir un soutien complet à l'élaboration des PNA aux PMA et aux autres pays intéressés et, en tant qu'outil de collaboration, de mobiliser les contributions de toutes les parties prenantes à l'élaboration des PNA ;

g) Le fichier d'experts originaires des PMA<sup>24</sup>, qui est tenu à jour par le Groupe d'experts et regroupe des experts susceptibles de soutenir l'élaboration et l'exécution des PNA ;

h) L'initiative sur les données des PNA<sup>25</sup>, qui, en regroupant des données de qualité et en suivant les tendances mondiales en matière de libre accès, de partage des données et d'utilisation d'outils de pointe, vise à aider les pays à intégrer facilement les données et les résultats d'analyses dans leurs PNA et les produits connexes.

#### **D. État d'avancement des projets d'adaptation dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation et stratégies et plans correspondants bénéficiant d'un appui au titre du Fonds pour les pays les moins avancés**

17. Le LEG a pris note des renseignements communiqués par le secrétariat du FEM concernant l'approbation, entre juillet et décembre 2025, par le Conseil du Fonds spécial pour les changements climatiques et du Fonds pour les PMA, d'un financement non remboursable au titre du Fonds pour les PMA d'un montant de 59,8 millions de dollars des États-Unis affectés à 6 projets<sup>26</sup>. Ces projets portent principalement sur les mesures d'adaptation dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des zones côtières, de la pêche et de l'aquaculture, des solutions fondées sur la nature et de la gestion des ressources en eau.

<sup>22</sup> Voir <https://napcentral.org/projectcatalogues>.

<sup>23</sup> Voir <https://napcentral.org/open-naps>.

<sup>24</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/roster-of-experts>.

<sup>25</sup> Voir document FCCC/SBI/2022/18, par. 26.

<sup>26</sup> Un projet mondial et cinq projets nationaux (pour l'Érythrée, Haïti, Kiribati, le Sénégal et la Zambie).

### III. Activités en cours et prochaines étapes

#### A. Appui direct aux pays

##### 1. Appui fourni aux pays les moins avancés afin de les aider à exécuter leurs plans nationaux d'adaptation

18. Le Groupe d'experts a décidé de prendre les mesures suivantes :

a) Organiser en 2026-2027, sous réserve de la disponibilité des ressources, trois ateliers régionaux pour les PMA afin de les aider à exécuter leur PNA ;

b) Continuer d'aider les PMA à élaborer, dans le cadre de leur PNA, des plans d'action comprenant des stratégies de financement visant à mobiliser des sources diverses de financement de l'adaptation, et à étudier les modalités d'exécution de ces plans ;

c) Fournir aux PMA des conseils détaillés sur le financement et l'exécution de leurs PNA, en étroite collaboration avec le Fonds pour l'adaptation (AF), le Fonds vert pour le climat (GCF) et le Fonds pour les PMA.

##### 2. Renforcement de l'appui direct apporté aux pays les moins avancés pour les aider à élaborer et à mettre à jour leurs plans nationaux d'adaptation

19. Le Groupe d'experts a constaté que les 14 PMA<sup>27</sup> qui étaient en train d'élaborer leur PNA ou qui avaient élaboré des projets de PNA avaient tous vu leur projet au titre du Programme de préparation approuvé par le FVC (voir tableau 3).

Tableau 3

##### **Pays les moins avancés en train d'élaborer leurs plans nationaux d'adaptation avec le soutien du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat, au 13 mars 2026**

<i>Pays</i>	<i>Date à laquelle l'aide du Programme de préparation du FVC a été approuvée</i>	<i>Entité accréditée par le FVC</i>
Angola	30 mai 2025	PNUE
Comores	30 mai 2025	PNUE
Djibouti	25 mars 2025	PNUD
Érythrée	25 juin 2024	PNUE
Gambie	14 septembre 2023	PNUE
Guinée	2 mars 2020	PNUD
Guinée-Bissau	28 avril 2022	PNUD
Malawi	20 mars 2019	PNUE
Mali	18 avril 2025	PNUD
Mauritanie	9 juillet 2018	PNUE
Rwanda	30 mai 2025	Autorité nationale de la gestion de l'environnement
Sénégal	29 février 2024	PNUD
Ouganda	22 juin 2021	PNUE
Yémen	25 avril 2025	PNUD

<sup>27</sup> Les Îles Salomon n'ont pas bénéficié de l'aide du Fonds pour le climat (FC) en matière de préparation des PNA.

20. Le Groupe d'experts est convenu de continuer à renforcer l'aide apportée aux PMA en accordant la priorité à l'assistance technique directe fournie à la demande et au soutien sur place afin de remédier aux obstacles qui entravent l'élaboration des PNA.

### **3. Appui offert aux pays les moins avancés pour les aider à mettre en place un processus itératif efficace d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

21. Le Groupe d'experts a accepté d'aider les PMA qui en font la demande à recenser et à rassembler les informations disponibles dans le cadre de l'élaboration de leurs PNA, ainsi qu'à mettre à jour ces derniers afin de mieux se préparer à leur exécution.

22. Le Groupe d'experts est également convenu de continuer à collaborer avec le Groupe de travail technique sur les PNA pour soutenir les PMA, notamment en recensant les meilleures pratiques et les enseignements à retenir du processus des PNA et en les diffusant sous forme de documents d'information et lors d'ateliers régionaux sur les PNA et des Expos PNA.

23. Le Groupe d'experts a souligné que son outil interactif de cartographie des sources de financement pour l'adaptation aux changements climatiques<sup>28</sup> était en ligne et serait actualisé à intervalles réguliers.

## **B. Directives techniques et appui concernant le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

### **1. Directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

24. Le Groupe d'experts a débattu de la nécessité de diffuser et d'encourager l'utilisation des Directives techniques actualisées pour les PNA, soulignant qu'il convenait de renforcer le soutien apporté aux pays les moins avancés pour qu'ils intègrent le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale dans leurs PNA. Il est convenu de combler le manque d'orientations pratiques concernant l'alignement des PNA sur les objectifs définis dans le Cadre, éventuellement en élaborant des documents complémentaires et des études de cas.

25. Le Groupe d'experts a décidé de prendre les mesures suivantes :

a) Développer le concept du Studio PNA IA en tant que source structurée de documents d'orientation, de tutoriels, d'exemples concrets et de bibliothèques de prompts afin d'aider les pays à utiliser efficacement les outils d'IA tout au long du processus d'élaboration et d'exécution des PNA ;

b) Élaborer des modèles pour la rédaction des sections clés du PNA, conformément aux Directives techniques actualisées pour les PNA, en notant que ces modèles pourraient également fournir des orientations supplémentaires aux équipes nationales sur la manière de structurer et de remplir ces sections, et permettre l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle capables de s'appuyer sur les ressources existantes afin d'accélérer l'élaboration du PNA.

### **2. Suppléments aux Directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation<sup>29</sup>**

26. Le Groupe d'experts a présenté aux organisations partenaires un exposé sur l'élaboration de suppléments aux Directives techniques actualisées pour les PNA, soulignant que ces compléments devaient : 1) s'appuyer sur certains aspects des Directives et les approfondir, plutôt que de les reproduire ; 2) proposer des méthodes détaillées, étape par étape, pour combler les lacunes recensées pour le processus des PNA ; 3) indiquer clairement comment ils peuvent contribuer à l'élaboration et à l'exécution des PNA ; 4) être élaborés en

<sup>28</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/mapping-available-finance>.

<sup>29</sup> Les suppléments sont disponibles à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/supplementary-materials-library>.

concertation avec le Groupe d'experts dès les premières phases ; 5) être transmis au Groupe d'experts pour qu'il donne son avis et vérifie les faits avant la finalisation ; et 6) être transmis pour publication sur la plateforme NAP Central afin d'être facilement accessibles aux équipes de pays.

27. Les membres du Groupe d'experts ont encouragé les organisations chargées d'élaborer des suppléments à y inclure des renvois à des études de cas couronnées de succès et présentant des résultats mesurables, ainsi qu'à y intégrer des orientations méthodologiques concernant l'évaluation, la hiérarchisation et l'analyse économique (telles que les taux de rendement) des projets, afin d'aider les pays à prendre des décisions fondées sur des données factuelles concernant les financements limités destinés à l'adaptation.

28. Le Groupe d'experts a pris note du fait que des compléments aux Directives techniques actualisées pour les PNA concernant les thèmes suivants étaient en cours d'élaboration :

- a) Eau et assainissement (à l'étude par SWA) ;
- b) Promouvoir l'adaptation à l'aridité et à la sécheresse dans les politiques nationales : orientations visant à créer des synergies entre les Conventions de Rio et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (en cours d'élaboration par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) ;
- c) Les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de résilience face à ces changements qui sont adaptées aux enfants (en cours d'élaboration par l'UNICEF) ;
- d) Orientations techniques destinées à aider les Parties à compiler et à suivre la réalisation de l'objectif 10 a) du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, qui porte sur l'observation systématique, les systèmes d'alerte précoce multidangers et les services climatiques (en cours d'élaboration par l'OMM).

### **3. Processus visant à élaborer et exécuter des plans nationaux d'adaptation**

29. Le Groupe d'experts a décidé d'organiser au moins trois ateliers de formation régionaux dans le cadre de son programme de travail 2026-2027, en les structurant, dans la mesure du possible, par langue afin de renforcer la mobilisation des participants et leur compréhension des orientations fournies.

30. Le Groupe d'experts a décidé également que les ateliers de formation régionaux devaient désormais mettre l'accent non plus sur l'élaboration des PNA, mais sur leur exécution, et que les thèmes abordés devaient inclure l'application des Directives techniques actualisées pour les PNA ainsi que des suppléments à ces Directives ; l'utilisation des outils mis à disposition par le Groupe d'experts, notamment le *Sutdio* PNA IA et les modèles de PNA, afin d'aligner les PNA sur les objectifs fixés dans le cadre du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale ; et la mise au point d'approches visant à structurer les portefeuilles de projets et les programmes d'adaptation, ainsi que la collaboration avec le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour les pays les moins avancés en vue de leur financement.

31. Le Groupe d'experts a décidé également qu'il convenait de définir des indicateurs pertinents pour évaluer l'efficacité des ateliers, notamment en menant des enquêtes systématiques après la formation et en suivant l'utilisation des outils en ligne et des supports de communication après les ateliers.

32. Le Groupe d'experts a discuté des approches envisageables pour dispenser des formations sur l'exécution des PNA afin d'assurer que leur portée et leurs effets sur le développement des capacités soient optimaux, y compris grâce au recours à différents modes de formation (en présentiel et à progression autonome), à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies et à la collaboration avec des institutions universitaires et techniques.

### **4. Groupe de travail technique sur les plans nationaux d'adaptation et sous-groupes**

33. Le Groupe d'experts a indiqué que le Groupe de travail technique sur les PNA continuait de contribuer à ses travaux, notamment à organiser les Expos PNA et à coordonner la fourniture d'une assistance technique aux PMA. Il est convenu de continuer à collaborer

avec des organisations et experts par l'intermédiaire du Groupe de travail technique sur les PNA afin d'accélérer l'élaboration et l'exécution des PNA dans les PMA.

## **C. Suivi et contrôle des progrès accomplis dans l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation**

### **1. Rapport sur l'état d'avancement du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

34. Le Groupe d'experts a décidé de maintenir la pratique consistant à constituer une équipe spéciale chargée de contribuer à l'élaboration du rapport annuel sur l'état d'avancement du processus d'élaboration et d'exécution des PNA et, pour le rapport de 2026, d'étudier la possibilité d'associer à cette équipe spéciale des entités accréditées par le FVC et des entités à accès direct. Il a souligné que, à mesure que les pays passent de la phase d'élaboration à celle de l'exécution des PNA, il conviendra de modifier l'orientation du rapport d'activité.

35. Le Groupe d'experts est également convenu d'utiliser les modèles définitifs mentionnés au paragraphe 25 b) ci-dessus afin de faciliter l'élaboration des tableaux visés au paragraphe 14 de la décision 12/CMA.7, qui s'inscrivent dans le cadre de la fourniture de directives et d'une assistance techniques aux Parties pour la mise en œuvre du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et l'établissement de rapports à ce sujet. Ces modèles aideront également les pays à intégrer les considérations relatives au Cadre dans leurs PNA et à rendre compte de l'adaptation dans leurs rapports biennaux au titre de la transparence, et les informations tirées de ces modèles serviront de base à l'élaboration du rapport annuel sur l'état d'avancement du processus des PNA.

### **2. Outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes concernant le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

36. Le Groupe d'experts a décidé de mettre à jour l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes du processus d'élaboration et d'exécution des PNA<sup>30</sup>, afin de tenir compte de l'évolution des besoins des PMA, notamment en ce qui concerne l'utilisation des Directives techniques actualisées pour les PNA et de communiquer des informations sur les Indicateurs d'adaptation de Belém.

## **D. Questions relatives à l'accès aux ressources financières**

### **1. Fonds vert pour le climat**

37. Le Groupe d'experts a noté qu'au 13 mars 2026, 11 entités à accès direct apportaient leur soutien aux PMA grâce à un financement approuvé de 447 millions de dollars É.-U. provenant du Fonds vert pour le climat. Tous les PMA ont bénéficié d'un soutien dans le cadre des volets « préparation » ou « programmation » du Fonds vert pour le climat et plus de 5,7 milliards de dollars É.-U. ont été approuvés pour 143 propositions de financement et activités de préparation, et 9,8 milliards de dollars supplémentaires ont été mobilisés sous forme de cofinancement. Un montant total de 95 millions de dollars É.-U. a été alloué spécifiquement pour soutenir l'élaboration des PNA dans les pays les moins avancés, tandis que 18 demandes ont été approuvées au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets afin de soutenir l'élaboration de projets à grande échelle correspondant aux priorités d'exécution des PNA.

<sup>30</sup> LEG. 2015. *Monitoring and assessing progress, effectiveness and gaps under the process to formulate and implement National Adaptation Plans: The PEG M&E tool*. Bonn: UNFCCC. Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/node/640432>.

## 2. Fonds pour les pays les moins avancés

38. Le Groupe d'experts a noté qu'au 31 décembre 2025, 70,4 % des 920 millions de dollars prévus au titre du Fonds pour les PMA dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (2022-2026) avaient été alloués sur la base du plafond initial de 20 millions de dollars par PMA. Sur les 44 PMA, 22 avaient obtenu la totalité des 20 millions de dollars tandis que 15 n'avaient obtenu qu'un financement partiel et 7 n'avaient reçu aucun financement (voir tableau 4).

Tableau 4

### **Pays ayant accédé à un financement (plafond) au titre du Fonds pour les pays les moins avancés dans le cadre du huitième cycle de reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (2022-2026), au 31 décembre 2025 : état d'avancement de l'accès**

<i>Intégralité de la somme plafonnée reçue</i>	<i>Somme plafonnée partiellement versée</i>	<i>Aucune somme versée</i>
Angola	Bénin	Afghanistan
Burkina Faso	Érythrée	Bangladesh
Burundi	Guinée	République démocratique du Congo
Cambodge	Haïti	Guinée-Bissau
République centrafricaine	Libéria	Myanmar
Tchad	Madagascar	Soudan
Comores	Malawi	Tuvalu
Djibouti	Mozambique	
Éthiopie	Népal	
Gambie	Niger	
Kiribati	Sénégal	
République démocratique populaire lao	Îles Salomon	
Lesotho	Timor-Leste	
Mali	Togo	
Mauritanie	Ouganda	
Rwanda		
Sierra Leone		
Somalie		
Soudan du Sud		
République-Unie de Tanzanie		
Yémen		
Zambie		

## 3. Fonds pour l'adaptation

39. Au 4 mars 2026, 52 subventions pour le développement de la capacité d'accès direct, d'un montant total de 2,4 millions de dollars É.-U., avaient été accordées à des pays en développement afin de faciliter leur accès au financement de l'action climatique grâce au renforcement des normes fiduciaires et à l'amélioration des réserves de projets, notamment

pour les entités d'exécution nationales des pays les moins avancés. Le Conseil du Fonds pour l'adaptation a relevé les plafonds de financement à 40 millions de dollars É.-U. par pays, à 25 millions de dollars pour les projets nationaux et à 30 millions de dollars pour les projets régionaux, offrant ainsi aux PMA de nouvelles possibilités d'intensifier leurs mesures d'adaptation.

## **E. Manifestations mondiales et régionales de sensibilisation aux plans nationaux d'adaptation**

40. Le Groupe d'experts a discuté des préparatifs de l'Expo PNA 2026, qui se tiendra à Kigali (Rwanda), du 18 au 21 mai 2026, sur le thème « La résilience face aux changements climatiques d'ici à 2030 et au-delà ». Il est convenu que l'Expo PNA devait délaissier le modèle traditionnel structuré en sessions indépendantes organisées par différents acteurs au profit d'un programme cohérent articulé autour de priorités thématiques communes.

41. Le Groupe d'experts organisera, lors de l'Expo PNA 2026, une réunion avec des organisations partenaires et d'autres parties prenantes afin d'échanger des points de vue sur la manière d'améliorer le soutien à l'exécution des PNA ; une synthèse de ces points de vue sera incluse dans le rapport que le Groupe d'experts soumettra au SBI à sa soixante-cinquième session<sup>31</sup>.

42. Le Groupe d'experts a pris note du fait qu'une Expo PNA régionale pour l'Asie et le Pacifique devrait se tenir lors de la première semaine du climat de 2026, qui se déroulera à Yeosu (République de Corée), du 21 au 25 avril 2026.

## **F. Prise en compte des questions de genre**

43. Le Groupe d'experts a noté que la dimension de genre, au même titre que la transition juste, les savoirs des peuples autochtones et les groupes vulnérables, était un élément transversal qui devait être intégré dans toutes ses activités liées aux PNA.

44. Le Groupe d'experts a également pris note de l'invitation formulée au paragraphe 3 ci-dessus et est convenu d'inclure dans ses rapports périodiques des informations sur l'état d'avancement de l'exécution des activités concernées<sup>32</sup>.

45. Le Groupe d'experts a en outre souligné l'importance de renforcer l'équilibre des genres parmi les participants à ses manifestations et ateliers, et est convenu d'inclure, dans les invitations adressées aux pays, des formulations explicites encourageant les Parties à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes lorsqu'elles désignent des participants.

46. Le Groupe d'experts est convenu de finaliser les études de cas soumises par les organisations concernées sur la prise en compte des questions de genre lors de l'élaboration et de l'exécution des PNA, en vue de leur publication sur la plateforme NAP Central.

## **G. Collaboration au titre de la Convention**

47. Le Groupe d'experts continue de collaborer avec d'autres organes constitués au titre de la Convention et de l'Accord de Paris pour mener à bien ses travaux. Il a pris note des activités faisant déjà l'objet d'une collaboration ou se prêtant à une collaboration éventuelle qu'il mène dans le cadre du processus de la Convention et a décidé de continuer à participer à ces activités de collaboration par l'intermédiaire des membres visés au paragraphe 10 ci-dessus.

<sup>31</sup> Décision [15/CP.30](#), par. 14.

<sup>32</sup> Décision [2/CMA.7](#), par. 16.

## H. Dialogue avec des représentants des pays les moins avancés

48. Le Groupe d'experts a échangé avec le Président du Groupe des pays les moins avancés sur les priorités de ces pays et sur leurs besoins en matière d'appui en 2026. La discussion a porté sur les moyens d'encourager l'utilisation des Directives techniques actualisées pour les PNA, d'aider les pays les moins avancés à accéder au financement de l'action climatique, de promouvoir des approches programmatiques intégrées pour l'exécution des PNA et de veiller à ce qu'aucun PMA ne soit laissé pour compte lors de l'élaboration ou de l'exécution des PNA.

49. Le Président du Groupe des PMA a souligné les domaines suivants dans lesquels les PMA ont besoin d'un soutien, ainsi que les modalités associées à la fourniture de ce soutien :

a) Appliquer les Directives techniques actualisées pour les PNA tout au long du processus (au moyen de webinaires, de modules de formation, d'études de cas, de modèles et d'autres outils pratiques, ainsi que grâce à une diffusion efficace des Directives et des documents connexes) ;

b) Élaborer des plans nationaux d'adaptation (au moyen d'un soutien direct, en recourant à tous les moyens disponibles, pour les PMA qui n'ont pas encore amorcé l'élaboration de ces plans) ;

c) Fournir une formation et un soutien technique sur l'utilisation des Directives techniques actualisées pour les PNA, afin de relier ces derniers aux objectifs définis dans le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale ;

d) Renforcer le partage des connaissances sur l'élaboration et l'exécution des PNA (par le biais des Expos PNA et d'autres plateformes d'échange d'informations) ;

e) Aider les entités d'exécution nationales à élaborer des demandes de financement de grande qualité ;

f) Comprendre et appliquer les Indicateurs d'adaptation de Belém pour suivre les progrès réalisés en matière d'adaptation (au moyen d'études de cas illustrant comment l'exécution des PNA contribue à la réalisation des objectifs fixés dans le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, ainsi que des modalités d'apprentissage entre pairs telles que les Expos PNA et les ateliers de formation régionaux).

50. Le Président a souligné que l'élaboration des PNA ne s'était pas encore traduite par leur exécution intégrale, car les mécanismes de financement de l'action climatique en place soutiennent souvent des interventions ponctuelles plutôt que des programmes intégrés menés sous la responsabilité des pays concernés. Il a appelé à la mise en place de mécanismes financiers qui reconnaissent l'exécution des PNA comme un programme intégré et a demandé au Groupe d'experts de renforcer son soutien à l'exécution de l'initiative visant à développer le portefeuille de projets liés aux PNA et de renforcer les capacités des PMA à élaborer des propositions de programmes à l'intention du Fonds pour l'adaptation, du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour les PMA et d'autres sources de financement pertinentes.

51. Le Président a demandé que soit élaboré un document d'information sur le coût de l'exécution intégrale des PNA dans les PMA, ce qui devrait constituer une priorité pour le Groupe d'experts. Soulignant que des estimations de coûts claires et crédibles sont indispensables pour mener un plaidoyer fondé sur des données factuelles en faveur du financement de l'adaptation pour les PMA dans le cadre des reconstitutions de fonds et des négociations sur le financement de l'action climatique, le Président a demandé que ces estimations soient intégrées dans les rapports sur les besoins d'adaptation des PMA dans les processus multilatéraux.

52. Le Président du Groupe des PMA a remercié le Gouvernement mauritanien d'avoir accueilli la réunion ainsi que le Groupe d'experts pour sa collaboration de longue date, et a réaffirmé la confiance du Groupe des PMA envers le Groupe d'experts en tant que principal partenaire technique.

## **I. Dialogue avec les entités fonctionnelles du Mécanisme financier et du Fonds pour l'adaptation**

### **1. Directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

#### **a) Fonds vert pour le climat**

53. Le Fonds vert pour le climat, par le biais de son Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires et de ses volets « programmation », soutient l'élaboration et l'exécution des PNA selon une approche entièrement pilotée par les pays et, de ce fait, intrinsèquement adaptable aux Directives techniques actualisées pour les PNA. Toutes les propositions de projets et de programmes portant sur l'adaptation et les questions transversales doivent démontrer un lien clair avec les PNA et les autres priorités définies au niveau national. Ce soutien est prévu par les orientations de la Conférence des Parties (COP) et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) et est conforme à l'instrument constitutif du Fonds vert pour le climat (FVC), au Plan stratégique du FVC pour la période 2024-2027 et à la stratégie de préparation qui y est associée. Le FVC a indiqué souhaiter tirer parti de l'expérience des pays afin de mieux intégrer les Directives techniques actualisées pour les PNA dans ses modalités d'appui, et a noté que le Conseil du FVC devrait examiner les orientations pertinentes de la COP et de la CMA à sa quarante-quatrième réunion, en mars 2026.

#### **b) Fonds pour les pays les moins avancés**

54. Les activités menées dans le cadre du Fonds pour les pays les moins avancés viennent compléter celles d'autres fonds soutenant le processus des PNA : l'aide à la préparation du Fonds vert pour le climat (FVC) couvre l'élaboration des PNA, tandis que le Fonds pour les PMA se concentre sur leur exécution. Le Fonds pour les PMA a mis en place un processus d'examen technique dans le cadre duquel les pays et les organismes d'exécution doivent démontrer en quoi les activités décrites dans les propositions soumises correspondent aux priorités d'adaptation déterminées au niveau national, telles qu'elles sont définies dans le plan national d'adaptation lorsqu'il existe ou dans un autre document relatif à l'adaptation, et préciser quels éléments de ces priorités la demande de financement vise à traiter.

#### **c) Fonds pour l'adaptation**

55. Le Fonds pour l'adaptation joue un rôle important dans le soutien aux plans d'adaptation nationaux des pays grâce à son mandat de financement de projets et de programmes d'adaptation concrets, en contribuant à traduire les priorités nationales en matière d'adaptation en résultats tangibles sur le terrain<sup>33</sup>. Conformément à la Stratégie à moyen terme 2023-2027 du Fonds, il doit être prouvé que les propositions de financement sont en adéquation avec les stratégies et plans nationaux, y compris les PNA lorsqu'ils existent, cette adéquation devant être confirmée par les autorités désignées. Les projets financés par le Fonds pour l'adaptation comprennent des volets consacrés à la gestion des connaissances et à l'apprentissage afin de garantir que les enseignements tirés de l'exécution soient pris en compte, ce qui permettra d'orienter à la fois l'exécution et les futures mises à jour des PNA. Le programme de préparation du Fonds pour l'adaptation aide les pays à progresser dans la mise en œuvre des trois premiers volets des Directives techniques actualisées pour les PNA (à savoir : préparer le terrain, réaliser des analyses préparatoires et renforcer les stratégies d'exécution). Il s'adresse aux autorités nationales désignées et aux entités d'exécution afin de renforcer la coordination institutionnelle, les capacités techniques et les capacités de planification de l'adaptation.

<sup>33</sup> Décision 1/CMP.3, par. 2.

## 2. Remédier aux disparités dans l'accès au financement de l'adaptation

### a) Fonds vert pour le climat

56. Le FVC met actuellement en œuvre ou élabore les mesures suivantes afin de remédier aux inégalités d'accès des PMA à ses ressources : 1) renforcer les capacités des entités à accès direct à obtenir des financements, afin de doubler le nombre de ces entités dont les propositions de financement sont approuvées ; 2) mettre en place un nouveau cadre d'accréditation afin d'élargir et de diversifier le vivier d'entités accréditées œuvrant dans les PMA ; 3) améliorer l'accès à l'aide à la préparation et renforcer la coordination au niveau national ainsi que le développement du réservoir de projets en déployant des chargés de liaison nationaux financés par le FVC et en sélectionnant des organisations spécialisées capables d'assister les autorités et entités nationales désignées<sup>34</sup> ; et 4) mener à bien une restructuration organisationnelle visant à créer des départements régionaux et à renforcer la présence régionale afin d'apporter un soutien adapté aux pays, y compris les PMA. Le FVC a souligné que des reconstitutions de fonds suffisantes et prévisibles ainsi qu'un soutien politique étaient nécessaires pour pérenniser et intensifier ces efforts.

### b) Fonds pour les pays les moins avancés

57. Le Fonds pour les pays les moins avancés applique une approche de financement fondée sur l'attribution de ressources afin de favoriser l'accès au financement pour tous les PMA. Dans le cadre du huitième cycle de reconstitution de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un montant initial de 20 millions de dollars É.-U. est alloué. Le Fonds pour les PMA élabore actuellement des stratégies visant à mettre en place un renforcement des capacités structuré et ciblé pour garantir une exécution efficace des projets dans les PMA, ainsi qu'à restructurer les mécanismes de coordination opérationnelle afin de rendre les processus d'approbation nationaux plus inclusifs et mieux adaptés aux priorités nationales, et, par conséquent, d'aider les PMA à accéder à l'intégralité des fonds qui leur sont alloués dans le cadre de chaque reconstitution du FEM.

### c) Fonds pour l'adaptation

58. Les multiples guichets de financement du Fonds pour l'adaptation permettent aux pays de choisir des modalités de financement qui correspondent à leurs priorités nationales, tout en bénéficiant d'une aide à la préparation pour accéder au financement de l'action climatique. Au 4 mars 2026, le portefeuille du Fonds consacré aux PMA s'élevait à 470 millions de dollars É.-U. pour 63 projets ; 41 des 44 PMA avaient bénéficié de ses ressources, tandis que 3<sup>35</sup> n'avaient pas encore eu accès à un financement.

59. Les fonds sont acheminés directement vers les pays par l'intermédiaire d'institutions nationales et régionales, ce qui permet à ces derniers de mettre en œuvre les priorités définies dans leurs PNA sans subir de contraintes liées à des intermédiaires. Sur les 39 entités d'exécution nationales accréditées, 13 proviennent de PMA, ce qui contribue à garantir l'accès au financement de l'adaptation pour les pays et les communautés les plus exposés aux risques. Les stratégies du Fonds, complétées par un soutien à la préparation, ont contribué à aplatir la courbe de financement grâce à un soutien différencié et soutenu aux pays, ce qui se reflète dans la structure du portefeuille, où 50 % des ressources sont allouées à la fois aux PMA et aux PEID, et 33 % aux seuls PMA.

## 3. Alignement sur le projet concernant les plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés d'ici à 2030

### a) Fonds vert pour le climat

60. Les PMA sont représentés au sein du Conseil du FVC, qui fait le lien entre le processus de la CCNUCC, y compris les travaux du Groupe d'experts, et les activités

<sup>34</sup> Sur les 31 PMA dont le mandat de chargés de liaison nationaux pour le FVX a été approuvé, 13 accueilleraient ces chargés de liaison au 13 mars 2026.

<sup>35</sup> République démocratique du Congo, Soudan du Sud et Timor-Leste.

d'élaboration des politiques et de programmation du FVC. Il existe plusieurs points d'entrée permettant aux PMA de contribuer de manière structurée à l'élaboration des politiques et à la programmation du Fonds vert pour le climat : 1) des consultations avec les organes constitués concernant l'élaboration du prochain plan stratégique du FVC ; 2) des réunions annuelles avec les organes constitués dans le cadre des sessions des organes subsidiaires et de la Conférence des Parties ; et 3) des conférences régionales et mondiales sur la programmation du Fonds pour le climat vert, réunissant les autorités nationales désignées, les entités à accès direct et d'autres parties prenantes. Le FVC a fait remarquer que la création de départements régionaux, le renforcement des investissements du secteur privé et le déploiement de chargés de liaison nationaux pourraient également contribuer à traduire les orientations techniques du Groupe d'experts concernant l'exécution des PNA en programmes adaptés à chaque pays et en réservoirs de projets pour les PMA.

**b) Fonds pour les pays les moins avancés**

61. Plusieurs stratégies actuelles et à venir du Fonds pour les PMA en matière de sensibilisation, de gestion des connaissances et de renforcement des capacités s'inscrivent dans le projet du Groupe d'experts, qui consiste à passer de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation à leur exécution. En finançant des projets d'adaptation concrets qui mettent en œuvre les priorités des PNA et en recueillant et en diffusant systématiquement les enseignements tirés de leur exécution, le Fonds pour les PMA contribue directement à la concrétisation de ce projet. Le Fonds pour les PMA a indiqué être disposé à renforcer cette contribution par le biais d'une collaboration avec le Groupe d'experts, notamment en partageant les bonnes pratiques issues des projets financés par le Fonds et en participant à des manifestations conjointes, telles que celles organisées lors des sessions de la Conférence des Parties consacrées au partage des enseignements tirés de l'exécution des projets d'adaptation.

**c) Fonds pour l'adaptation**

62. Le Fonds pour l'adaptation a suggéré que l'élaboration conjointe de produits de connaissance et l'organisation conjointe de dialogues, combinant l'expérience du Fonds en matière d'exécution de projets et la connaissance approfondie du processus des PNA dont dispose le Groupe d'experts, pourraient aider les pays à faire le lien entre la planification de l'adaptation et l'exécution. Le Fonds a souligné que les consultations relatives à l'élaboration de sa prochaine stratégie à moyen terme et de la stratégie de préparation qui y est associée constituaient une occasion pour le Groupe d'experts d'apporter sa contribution et d'aligner son projet sur le soutien apporté par le Fonds à l'exécution des PNA dans les pays les moins avancés. En outre, le Fonds pour l'adaptation a fait remarquer que le Groupe d'experts pourrait l'aider à recenser les institutions nationales disposant d'une solide expérience en matière de programmation comme candidates à l'accréditation en tant qu'entités d'exécution nationales, ce qui permettrait aux pays d'accéder directement aux ressources du Fonds et renforcerait ainsi l'appropriation par les pays des investissements.

**4. Collaboration**

63. Le Groupe d'experts s'est félicité de la collaboration en cours entre le Fonds pour l'adaptation, le FVC et le FEM, notamment en ce qui concerne les pavillons communs lors des sessions de la COP, les cadres coordonnés de mesure des résultats et un cadre d'impact commun pour le financement de l'adaptation.

64. Le Groupe d'experts a encouragé les fonds à l'associer de manière plus formelle à leur collaboration, notamment en partageant avec lui les bonnes pratiques issues de projets financés avec succès, les approches méthodologiques pour chiffrer le coût de l'exécution des PNA et déterminer les taux de rendement, ainsi que l'expérience acquise avec des instruments financiers novateurs. Parmi les autres pistes pour renforcer la collaboration, le Groupe d'experts pourrait : 1) renforcer le rôle des représentants des PMA au sein du Conseil du FVC, 2) promouvoir le nouveau cadre d'accréditation du FVC comme une occasion d'élargir le vivier d'entités accréditées travaillant dans les PMA, 3) apporter des contributions aux délibérations du FVC sur l'amélioration de la présence régionale, 4) aider le Fonds pour l'adaptation à recenser des institutions à accréditer dans les pays qui n'ont pas encore eu

accès au financement du Fonds et 5) apporter des contributions à l'élaboration du plan stratégique du FVC pour la période 2028-2031.

65. Le Groupe d'experts est convenu d'étudier les mécanismes permettant de transmettre systématiquement aux fonds concernés les retours d'expérience des PMA concernant leur collaboration avec les entités accréditées et les partenaires d'exécution, afin d'améliorer la capacité de ces fonds à répondre aux besoins des PMA et d'orienter leurs stratégies futures.

## **J. Dialogue avec des représentants d'entités et d'organisations concernées**

### **1. Directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation**

66. Le Groupe d'experts a invité les entités et organisations concernées à expliquer comment elles intègrent les Directives techniques actualisées pour les PNA dans leurs programmes et leurs activités de soutien.

67. Le Partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) prévoit d'organiser en 2026 des webinaires de renforcement des capacités à l'intention des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement, dans le but de faire connaître le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, en particulier l'objectif 9 a)<sup>36</sup>, et de souligner l'importance des Directives techniques actualisées relatives pour les PNA en tant qu'outil pratique pour l'élaboration de PNA qui répondent aux objectifs du Cadre au niveau national. Le Partenariat Assainissement et eau pour tous a constaté que ses partenaires d'exécution aux niveaux infranational et local avaient une connaissance limitée des objectifs définis dans le Cadre, et que les analyses sectorielles des risques et de la vulnérabilité n'étaient souvent pas assez précises pour permettre une planification résiliente face aux changements climatiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

68. Le PNUD mobilise diverses sources d'aide financière et technique par le biais de son initiative « Promesse climatique » ainsi que du Fonds pour l'adaptation, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour les pays les moins avancés, afin d'accélérer l'élaboration et l'exécution des PNA dans les pays les moins avancés. Par exemple, le processus d'élaboration des PNA au Mali et au Mozambique a été accéléré grâce au soutien de l'initiative « Promesse climatique ». Le PNUD s'efforce également de structurer la transition entre l'élaboration des plans nationaux d'adaptation et les investissements dans l'adaptation, notamment en élaborant des stratégies de financement et des réservoirs de projets pouvant être financés dans le cadre de son dispositif de coopération pour une accélération de l'adaptation aux changements climatiques (Adaptation Accelerator Jub), des travaux étant en cours en Éthiopie.

69. L'OMM soutient les PMA par le biais d'initiatives telles que les Systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, le Mécanisme de financement des observations systématiques, le Mécanisme de financement des observations systématiques et le programme « Alertes précoces pour tous ». Dans le cadre de ses activités, l'OMM se concentre sur six domaines clés : améliorer les ensembles de données climatiques essentielles et des niveaux de références ; assurer le contrôle de la qualité des données climatiques ; établir des systèmes d'alerte précoce multidangers ; élaborer des cadres nationaux pour les services climatologiques et intégrer ces services dans les processus nationaux d'action climatique ; adapter les analyses des risques climatiques aux secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'énergie, de la gestion des ressources en eau et de la réduction des risques de catastrophe ; et assurer un renforcement des capacités et un soutien technique pour l'accès au financement de l'action climatique. Parmi les défis persistants auxquels sont confrontés les PMA dans ce domaine, on peut citer les réseaux d'observation fragmentaires, le partage transfrontière limité des données et les capacités restreintes en matière de systèmes sophistiqués de modélisation du climat. L'OMM a indiqué être disposée à collaborer avec le Groupe d'experts et ses partenaires à l'élaboration d'un cadre d'indicateurs harmonisé pour

<sup>36</sup> Décision 2/CMA.5, par. 9 a).

l'objectif 10 a) du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale<sup>37</sup>, qui porte sur l'observation systématique ainsi que sur la mise en place de systèmes d'alerte précoce multidangers et de services d'information climatique.

## 2. **Élaboration, exécution et efficacité à long terme des plans nationaux d'adaptation**

70. Le Groupe d'experts a examiné avec les représentants des entités et organisations concernées les moyens d'accélérer l'élaboration et l'exécution des PNA et de renforcer l'efficacité à long terme du processus y relatif.

71. Le Président du Groupe d'experts, rappelant l'invitation adressée par la Conférence des Parties aux organisations des Nations Unies, aux institutions spécialisées et aux autres organisations concernées afin qu'elles envisagent de mettre en place des programmes d'appui destinés à aider les PMA à exécuter leurs plans nationaux d'adaptation<sup>38</sup>, a invité ces organisations à rendre compte de la manière dont elles ont donné suite ou comptent donner suite à ce mandat.

72. La Banque asiatique de développement, par le biais de son programme de planification des investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques, aide ses membres qui sont des pays en développement, parmi lesquels figurent cinq PMA, à transformer leurs PNA en un portefeuille de projets prêts à être financés<sup>39</sup>. Le cadre de planification des investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques comprend les cinq éléments suivants : 1) contexte et justification ; 2) diagnostic climatique stratégique ; 3) hiérarchisation et ordonnancement ; 4) justification économique et financière et 5) mise en relation financière.

73. La FAO soutient l'élaboration et l'exécution des PNA ainsi que l'adaptation des systèmes agroalimentaires dans les PMA. Au 27 février 2026, la FAO apportait son soutien à 12 pays, dont trois PMA<sup>40</sup>, dans le cadre du programme SCALA, qui met l'accent sur le financement bilatéral destiné à l'aide aux pays. Le projet « Sécurité alimentaire et agriculture : adaptation accélérée » (SAGA 2), qui vise à faire progresser l'exécution des PNA grâce à des actions concrètes, est mené dans deux PMA<sup>41</sup>. Dans le cadre du portefeuille de préparation au Fonds pour le climat (GCF) de la FAO, d'un montant de 33 millions de dollars É.-U., quatre projets étaient en cours d'exécution au Bénin, en Guinée, en Sierra Leone et au Togo. Un projet multinational de préparation visait également à renforcer les co-investissements publics-privés en faveur de l'action climatique dans les systèmes agroalimentaires, conformément aux priorités des PNA, notamment dans quatre PMA<sup>42</sup>. En outre, il soutenait le projet « Renforcer la résilience dans le cadre de la Grande Muraille Verte africaine », mis en œuvre dans huit pays, dont sept PMA<sup>43</sup>, grâce à un financement total de 150 millions de dollars É.-U.

74. Entre le 1<sup>er</sup> août 2025 et le 27 février 2026<sup>44</sup>, le Réseau mondial pour les PNA a répondu à 20 demandes d'assistance technique à court terme et à 5 demandes de conseils d'experts. Parmi ces demandes, 11 provenaient de huit PMA<sup>45</sup>. Par ailleurs, 10 programmes de soutien à long terme dans les pays ont été lancés dans le cadre du Réseau, notamment dans quatre PMA<sup>46</sup>, sur des thèmes tels que l'élaboration de cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour l'exécution des PNA, la transition de la planification de l'adaptation à l'exécution, l'amélioration de la prise en compte des questions de genre dans le processus des PNA et l'intégration de la consolidation de la paix dans ce processus. Au cours de la

<sup>37</sup> Décision 2/CMA.5, par. 16.

<sup>38</sup> Décisions 15/CP.29, par. 8, et 15/CP.30, par. 12.

<sup>39</sup> Bangladesh, Cambodge, Népal, République démocratique populaire lao et Timor-Leste.

<sup>40</sup> Cambodge, Éthiopie et Sénégal.

<sup>41</sup> Haïti et Sénégal.

<sup>42</sup> Mauritanie, Mozambique, Tchad et Zambie.

<sup>43</sup> Burkina Faso, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

<sup>44</sup> Avec le soutien de l'Allemagne, du Canada et de l'Irlande.

<sup>45</sup> Angola, Bénin, Gambie, Haïti, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Somalie et Tchad.

<sup>46</sup> Kiribati, République centrafricaine, Rwanda et Sénégal.

période considérée, le Réseau mondial pour les PNA a apporté son soutien à 14 conseillers en poste dans neuf pays, dont trois PMA<sup>47</sup>.

75. Le partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) a souligné sa participation à l'examen des PNA par les pairs, y compris les PNA les plus récents (à savoir ceux de la Somalie et de la République-Unie de Tanzanie), ainsi que le soutien qu'il apporte à l'Ouganda pour l'élaboration d'un PNA sectoriel dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

76. Au 27 février 2026, le PNUD collaborait avec l'ensemble des 44 PMA dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, 126 projets étant achevés et 58 en cours d'exécution, et avait aidé 18 PMA à élaborer leur plan national d'adaptation. Dans certains PMA, les projets approuvés au titre du Fonds pour les PMA ne sont toujours pas financés en raison de contraintes budgétaires et pourraient devoir être présentés à nouveau lors d'un prochain cycle de reconstitution des ressources. Le PNUD a continué de soutenir l'élaboration des PNA à Djibouti, au Mali et au Yémen. Il a également associé le soutien à l'élaboration et à l'exécution PNA à celui de la mise en œuvre des contributions prévues déterminées au niveau national par l'intermédiaire de son initiative « Promesse climatique », qui couvre 24 PMA, et renforce la capacité des PNA à attirer les investissements dans le cadre de son dispositif de coopération pour une accélération de l'adaptation aux changements climatiques (Adaptation Accelerator Hub).

77. Au 27 février 2026 également, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) a indiqué qu'il travaillait à la mise en place d'une approche globale de gestion des risques avec 23 PMA, dont 9 en 2025. Cette approche souligne l'importance de mettre en place un cadre stratégique national cohérent qui relie l'adaptation aux changements climatiques, dans le cadre de la Convention-cadre sur les changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophe, conformément au Cadre de Sendai. Une telle intégration peut renforcer l'exécution des PNA et des stratégies de gestion des risques de catastrophe, compte tenu de la complémentarité entre ces deux éléments, et permettre d'optimiser l'utilisation des ressources limitées et des capacités institutionnelles dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques et d'adaptation. L'UNDRR a également souligné l'intérêt du marquage budgétaire pour recenser les flux financiers nationaux et internationaux destinés à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au niveau national. En 2024-2025, six PMA ont bénéficié d'un soutien en matière de marquage budgétaire<sup>48</sup>. Cette approche a permis de mettre en évidence la manière dont les ressources sont allouées, a facilité la planification intégrée et a contribué à étayer les arguments en faveur d'un renforcement du financement national.

78. Au 27 février 2026, l'OMM avait aidé plus de 35 PMA et PEID à intégrer les meilleures données scientifiques disponibles dans leurs PNA, notamment par l'élaboration de scénarios climatiques et d'indices climatiques permettant d'évaluer les impacts sur les régions et les communautés vulnérables. Elle avait également mis en place un programme de jumelage, associant les services hydrométéorologiques nationaux à des homologues plus avancés, afin de transférer des connaissances et de renforcer les capacités nationales à long terme pour améliorer l'utilisation des informations climatiques dans la planification de l'adaptation. L'OMM prévoit de s'appuyer sur ses initiatives en matière d'informations climatiques pour soutenir l'action climatique, notamment les Systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, le Mécanisme de financement des observations systématiques et l'initiative « Alertes précoces pour tous », qui rassemblent des banques multilatérales de développement, des donateurs bilatéraux et des organismes des Nations Unies, afin de soutenir l'exécution des plans nationaux d'adaptation.

### 3. Assistance technique stratégique et renforcement des capacités

79. Le Groupe d'experts et les représentants des entités et organisations concernées ont examiné les approches visant à renforcer les capacités en matière d'élaboration et d'exécution

<sup>47</sup> Kiribati, Rwanda et Sénégal.

<sup>48</sup> Burkina Faso, Comores, Madagascar, Niger, République démocratique populaire lao et Somalie.

des PNA en 2026, et ont échangé les suggestions et informations suivantes concernant les activités pertinentes :

a) Le Fonds pour les PMA a mis en avant une initiative du PNUE qu'il finance visant à créer et à ancrer des groupes de réflexion au sein d'universités de PMA (ceux déjà existant dans la région Asie-Pacifique (1) et en Afrique (3) servant de validation de principe), dans le cadre d'un effort plus large visant à renforcer les capacités endogènes d'adaptation aux changements climatiques ;

b) Le Réseau mondial pour les PNA a indiqué avoir apporté un soutien technique aux équipes de pays sous forme de formations structurées et d'expériences sur le terrain, afin de renforcer les capacités du personnel et des institutions au sein des ministères, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires en matière d'évaluation des coûts et de mise en œuvre des priorités d'adaptation, ainsi que de conception de systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ;

c) Le PNUD a souligné qu'il importait de renforcer les institutions nationales afin qu'elles puissent jouer un rôle accru en tant que partenaires d'exécution dans les projets liés aux PNA, réduire la dépendance vis-à-vis des cabinets de conseil internationaux et soutenir l'élaboration de programmes d'études sur l'adaptation aux changements climatiques dans les universités des PMA, dans l'objectif de développer les capacités institutionnelles à long terme nécessaires pour diriger et gérer l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle nationale.

#### 4. Programme d'action de Doha

80. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a présenté des informations concernant l'examen à mi-parcours de haut niveau du Programme d'action de Doha, prévu en mars 2027. Trois rapports sont en cours d'élaboration dans le cadre de cet examen : 1) une évaluation exhaustive des progrès réalisés dans l'exécution du Programme d'action de Doha de 2022 à 2026 ; 2) un rapport sur les meilleures pratiques en matière d'exécution du Programme d'action de Doha, établi à partir des rapports nationaux communiqués par les PMA ; et 3) un rapport sur les cinq principaux résultats attendus au titre du Programme d'action de Doha, notamment des initiatives telles qu'une université en ligne pour les PMA, un mécanisme de sécurité alimentaire, un dispositif d'aide au reclassement, un centre de soutien à l'investissement et un mécanisme de renforcement de la résilience comportant trois domaines prioritaires : soutenir l'adaptation grâce aux PNA, renforcer les systèmes d'alerte précoce multidangers et renforcer la résilience financière.

81. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a recensé les pistes suivantes permettant au Groupe d'experts de participer à l'exécution du Programme d'action de Doha et à l'examen à mi-parcours du Programme :

a) Participer à une réunion de haut niveau consacrée aux domaines prioritaires pour l'exécution du Programme d'action de Doha, qui sera organisée en juin 2026 à New York par la Présidente de l'Assemblée générale des Nations unies et le Président du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies ;

b) Apporter des contributions destinées à éclairer l'examen à mi-parcours dans le rapport sur l'état d'avancement des PNA pour 2026 et d'autres documents du Groupe d'experts ;

c) Participer à une manifestation parallèle ou en organiser une sur les progrès, les défis et les enseignements tirés de la planification et de l'exécution des mesures d'adaptation dans les PMA à l'occasion de l'examen à mi-parcours ;

d) Collaborer avec les Missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies au niveau des ambassadeurs, selon qu'il convient, sur l'exécution du Programme d'action de Doha et les possibilités d'aider les PMA à exécuter leurs plans nationaux d'adaptation.

82. Le Groupe d'experts a pris note du lien direct entre le mécanisme de renforcement de la résilience prévu dans le Programme d'action de Doha et ses travaux concernant les PNA et le financement de l'action climatique.

83. Reconnaissant l'importance du Programme d'action de Doha pour faire progresser la planification et l'exécution des mesures d'adaptation dans les PMA, le Groupe d'experts a accepté de participer au processus d'examen.

#### **IV. Programme de travail (2026-2027)**

84. Sur la base du programme de travail pour 2026-2027 (voir annexe II), le Groupe d'experts a établi, sous forme de liste, la synthèse suivante des activités pour 2026 :

a) Fournir un soutien technique ciblé aux PMA qui passent de la phase d'élaboration à celle de l'exécution de leur PNA, afin de renforcer leur capacité à cet égard, et mobiliser le soutien des organisations concernées en faveur des PMA qui élaborent leur premier PNA ;

b) Diffuser les Directives techniques actualisées pour les PNA et veiller à ce que les webinaires, modules de formation, études de cas, modèles et autres outils associés soient mis à la disposition des équipes de pays ;

c) Élaborer des modèles permettant de préparer les éléments clés du PNA et d'en faire la synthèse ;

d) Organiser des ateliers de formation régionaux afin de renforcer les capacités des PMA à utiliser les Directives techniques actualisées pour les PNA, en mettant l'accent sur le financement et la mise en œuvre des priorités d'adaptation recensées dans les PNA, l'élaboration de réservoirs de projets et la mise en place de systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage liés à l'adaptation ;

e) Engager un dialogue structuré avec le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, ainsi qu'avec leurs entités à accès direct et leurs entités d'exécution accréditées, afin de relever les défis persistants auxquels sont confrontés les PMA pour accéder au financement de l'adaptation ;

f) Organiser l'Expo PNA 2026, notamment en accueillant une réunion avec les organisations partenaires et d'autres parties prenantes afin de faciliter l'échange de points de vue sur le renforcement des mesures de soutien aux PMA pour l'exécution des plans nationaux d'adaptation ;

g) Suivre l'avancement du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, grâce au développement et à la maintenance continus de l'outil de suivi des PAN et des tableaux de bord associés sur la plateforme NAP Central, et élaborer le rapport sur l'état d'avancement des PNA pour 2026 ;

h) Développer le concept de Studio PNA IA afin d'aider les pays les moins avancés à utiliser efficacement les outils d'IA tout au long du processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

## Annexe I

### Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés, au 13 mars 2026

<i>Membre</i>	<i>Partie</i>
Christian Araujo	Canada
Kenel Delusca	Haïti
Mokoena France	Lesotho
Payai Manyok John	Soudan du Sud
Orla Kilcullen	Irlande
Gabriel Kpaka	Sierra Leone
Richard Mfumu Lungu	Zambie
Fredrick Manyika	République-Unie de Tanzanie
Hana Hamadalla Mohamed	Soudan
Buddi Sagar Poudel	Népal
Idrissa Semde	Burkina Faso
Henry Caspar Tufah	Îles Salomon
Maaïke Willemsen	Royaume des Pays-Bas
Mery Yaou	Togo
Benon Yassin	Malawi

## Annexe II

### Programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour 2026-2027

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
<b>Axe de travail n° 1 : Orientations techniques faisant autorité en matière de planification et d'exécution des mesures d'adaptation</b>		
Veiller à ce que les PMA aient accès à des orientations techniques actualisées pour l'élaboration de plans nationaux d'adaptation qui soient alignés sur les objectifs définis dans le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et prêts à être exécutés	Élaborer une étude de cas mondiale « Open NAP », illustrant l'application des Directives techniques pour le processus des PNA lors de l'élaboration d'un PNA, notamment en alignant ce dernier sur les objectifs du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, en développant des approches pour le financement de l'exécution des PNA et en mettant en place des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage liés à l'adaptation	Étude de cas « Open NAP », destinée à être utilisée dans le cadre de formations et d'actions de sensibilisation  Modèles pour l'élaboration des éléments clés des PNA et des descriptifs de projet  Modèles standardisés permettant de résumer les éléments clés des PNA  Mise à jour de l'outil de suivi et d'évaluation des progrès et du Cadre intégré pour les PNA et les ODD
	Élaborer, en collaboration avec le Fonds pour l'adaptation, le FVC et le Fonds pour les PMA, des documents complémentaires sur le financement des PNA afin de soutenir l'intensification de leur exécution	Compléments aux Directives techniques actualisées pour les PNA concernant le financement des PNA, idées de projets et notes de cadrage
	Rassembler des études de cas et des méthodes issues de projets financés par le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour les pays PMA concernant la hiérarchisation, l'évaluation des coûts, le financement et l'exécution des mesures d'adaptation, ainsi que d'autres thèmes pertinents	Recueil d'études de cas et de méthodes issues de projets financés par Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour les pays PMA concernant la hiérarchisation, l'évaluation des coûts, le financement et l'exécution des mesures d'adaptation
	Contribuer, en collaboration avec le Comité de l'adaptation et le Groupe consultatif d'experts, à la mise au point de modèles pour l'élaboration des PNA et de tableaux permettant de résumer les éléments clés des PNA, afin de faciliter l'intégration du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale dans les PNA et de favoriser l'établissement de rapports structurés sur l'adaptation, y compris dans les rapports biennaux au titre de la transparence	Modèles de tableaux pour les rapports sur l'adaptation, y compris dans les rapports biennaux au titre de la transparence

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
	Développer et tester le Studio PNA IA afin d'aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation des mesures d'adaptation	Mise en service de Studio PNA AI et exemples d'applications
	Élaborer des recommandations à l'intention des organisations pour l'élaboration de compléments aux Directives techniques actualisées pour les PNA, notamment des orientations techniques et des instructions détaillées sur des thèmes liés à l'exécution du PNA	Orientations et conseils pour l'élaboration d'annexes aux Directives techniques actualisées pour les PNA
	Étudier la faisabilité de la production et de la publication d'une série de documents scientifiques ou d'un ouvrage scientifique sur les PNA soumis à un comité de lecture	Publications scientifiques sur les PNA visant à diffuser les connaissances et les bonnes pratiques en matière de planification et d'exécution de mesures d'adaptation

### **Axe de travail n° 2 : accès au financement de l'adaptation pour l'exécution des PNA**

Améliorer l'accès des PMA au financement de l'adaptation pour l'exécution des programmes, projets et politiques jugés prioritaires dans leurs PNA, ainsi que l'accès à l'aide à la préparation et aux mesures préparatoires	Poursuivre la collaboration structurée avec le Fonds pour l'adaptation, le FVC et le Fonds pour les PMA, ainsi qu'avec leurs entités accréditées et leurs entités d'exécution, afin de définir des solutions aux obstacles et défis persistants auxquels sont confrontés les PMA pour accéder à un soutien financier, et de favoriser l'alignement des portefeuilles de financement sur les priorités définies dans les PNA	Meilleur accès au financement de l'adaptation pour l'exécution des PNA dans le cadre du Fonds d'adaptation, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour les PMA, ainsi que l'augmentation du nombre de PMA bénéficiant de ce financement
	Aider les PMA à mettre en place un environnement propice afin de garantir l'avancement du processus des PNA là où celui-ci reste limité, bien que ces pays aient bénéficié d'un soutien à la préparation de la part du Fonds vert pour le climat	Soutien aux pays afin de garantir l'avancement du processus des PNA
	Fournir des conseils aux PMA, en collaboration avec le FVC, sur les modalités d'accès à l'aide à la préparation et aux mesures de préparation en vue de l'élaboration des PNA et de la conception des stratégies d'exécution de ces derniers	Amélioration de l'accès des PMA à l'aide du Fonds vert pour le climat en matière de préparation et de soutien à l'élaboration des PNA ainsi qu'aux idées de projets conçues pour l'exécution des PNA
	Aider les pays à élaborer des idées de projets et à préparer des notes de cadrage relatives à l'exécution des PNA, en vue de leur soumission au Fonds pour l'adaptation, au FVC et au Fonds pour les PAM en vue d'un financement	Augmentation du nombre de projets soumis en vue d'un financement
	Élaborer, en collaboration avec le Comité de l'adaptation et le Comité permanent du financement, une synthèse des flux de financement de l'action climatique et des aides financières accordées pour l'élaboration et l'exécution des PNA	Synthèse des flux de financement de l'action climatique dans le cadre du processus des PNA, destinée à être intégrée au rapport annuel sur l'état d'avancement du processus des PNA

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
	Accorder la priorité à cet axe de travail dans les ateliers de formation régionaux organisés dans le cadre du programme de travail	Ateliers de formation régionaux comprenant des séances consacrées au financement de l'adaptation pour l'exécution des PNA
<b>Axe de travail n° 3 : soutien technique direct visant à faciliter la transition entre l'élaboration et l'exécution des PNA</b>		
Fournir un soutien direct, y compris dans le pays, à la demande des PMA, à certaines étapes du processus d'élaboration et d'exécution des PNA	Fournir, en étroite collaboration avec le Groupe de travail technique sur les plans nationaux d'adaptation, un soutien technique pour surmonter les obstacles rencontrés lors de l'élaboration des PNA, notamment en ce qui concerne l'application des Directives techniques actualisées pour les PNA, l'utilisation de scénarios de changements climatiques, l'élaboration d'un projet de PNA et l'utilisation des outils mis au point par le Groupe d'experts	Accélération de l'élaboration et de la soumission des PNA par les pays en 2026
	Aider les pays qui en font la demande à réviser et à actualiser leurs PNA afin de renforcer leur capacité à les exécuter	Les pays confrontés à des difficultés techniques dans le cadre du processus des PNA ont bénéficié d'un soutien pour aller de l'avant
	Aider les pays à utiliser les modèles élaborés par le Groupe d'experts pour rassembler les informations contenues dans leurs PNA et à en faire la synthèse	Les informations issues des PNA ont été compilées grâce aux modèles élaborés à cet effet et des synthèses en ont été faites
	Aider les pays à utiliser les modèles élaborés par le Groupe d'experts pour organiser les informations contenues dans leurs PNA et en faire la synthèse à l'intention des entités fournissant des ressources financières	Les résumés des priorités de financement des PNA ont été mis à la disposition des prestataires de services par l'intermédiaire de la plateforme NAP Central ou par d'autres moyens, selon le cas
	Apporter son soutien, en étroite collaboration avec les partenaires chargés de l'exécution, aux pays pour les aider à concevoir des programmes ou des portefeuilles fondés sur les priorités recensées dans leurs PNA et à envisager d'autres moyens de faciliter la transition entre l'élaboration et l'exécution des PNA	Programmes ou portefeuilles s'inscrivant dans les priorités définies dans les PNA élaborés pour faciliter l'exécution efficace des PNA grâce aux financements disponibles
	Continuer à recourir à diverses approches dans le cadre des échanges avec les PMA afin d'évaluer l'état d'avancement de leurs efforts en matière d'élaboration et d'exécution des PNA et de recenser les domaines dans lesquels un soutien supplémentaire pourrait stimuler les progrès	Un soutien supplémentaire a été apporté afin de faciliter les progrès des PMA dans l'élaboration et l'exécution des PNA

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
<b>Axe de travail n° 4 : renforcement des capacités, apprentissage entre pairs et soutien au niveau régional</b>		
Renforcer la capacité des PMA à mettre en œuvre avec succès les priorités définies dans leurs PNA	Organiser au moins trois ateliers de formation régionaux (si possible par langue) sur l'intensification de l'exécution des PNA	Les ateliers de formation régionaux ont permis de réaliser des progrès tangibles dans l'amélioration de l'exécution des PNA
	Organiser des Expos PNA à l'échelle mondiale et régionale consacrés aux PNA afin de faciliter leur exécution, notamment en offrant des occasions de mise en relation avec des prestataires de services d'appui et d'apprentissage entre pairs sur l'élaboration et l'exécution des PNA	Les Expos PNA ont permis de réaliser des progrès tangibles dans l'exécution des PNA et ont favorisé l'apprentissage par la pratique ainsi que l'apprentissage entre pairs
	Mettre en place, en collaboration avec le Comité de Paris sur le renforcement des capacités, d'autres organismes et partenaires, selon les besoins, une plateforme de coordination pour le renforcement des capacités en matière de PNA (qui pourrait s'intituler « One Readiness for NAPs ») (Guichet unique de préparation pour les PNA)	Possibilités de formation et d'assistance technique adaptées aux différentes étapes du processus d'élaboration et d'exécution des PNA
	Comblé les lacunes et répondre aux besoins en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des PNA dans les domaines du financement, de la technologie, du renforcement des capacités et de la disponibilité des données	Soutien apporté pour combler les lacunes et répondre aux besoins en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des PNA dans les domaines du financement, de la technologie, du renforcement des capacités et de la disponibilité des données
	Faciliter la collaboration entre les équipes PNA et les partenaires d'exécution dans le pays, notamment les entités à accès direct et les organismes des Nations Unies	Soutenir la formulation et l'exécution rapides des PNA
	Organiser, dans le cadre de l'Expo PNA 2026, la table ronde multipartite prévue sur les moyens de renforcer le soutien à l'exécution des PNA	Résumé des échanges de vues tenus lors de la réunion multipartite intégré dans le rapport soumis par le Groupe d'experts au SBI à sa soixante-cinquième session
<b>Axe de travail n° 5 : synthèse des connaissances sur l'adaptation, suivi des progrès réalisés dans le cadre du processus des PNA et diffusion d'informations sur ces progrès</b>		
Assurer la conservation des connaissances relatives à l'adaptation utiles pour les PNA, constituer une base factuelle,	Assurer la conservation de décennies de données d'expérience et d'informations techniques sur l'adaptation aux changements climatiques dans les PMA en les transformant en connaissances scientifiques sous la forme de publications évaluées par des pairs et de fiches techniques	Supports de connaissances sur les bonnes pratiques en matière de planification de l'adaptation

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
recenser les lacunes et les besoins dans le processus des PNA, et fournir des informations susceptibles d'aider le SBI à examiner les points pertinents	Continuer à suivre les progrès réalisés par les PMA dans l'élaboration et l'exécution des PNA, notamment en ce qui concerne leur alignement sur le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale	Mettre en avant les progrès réalisés par les PMA et les inclure dans le rapport annuel sur l'état d'avancement du processus des PNA
	Rédiger, en collaboration avec le Comité de l'adaptation, un document technique sur l'intégration des approches d'adaptation dans les PNA	Document technique sur l'intégration des stratégies d'adaptation dans les PNA
	Élaborer un document d'information sur les coûts liés à l'exécution intégrale des PNA des PMA	Document d'information sur les coûts liés à l'exécution intégrale des PNA dans les PMA
	Soumettre des vues sur les données d'expérience, les possibilités, les défis, les obstacles et les besoins en tant que contributions au dialogue des Émirats arabes unis sur la mise en œuvre des résultats du bilan mondial	Contributions relatives au deuxième bilan mondial soumises dans le cadre du dialogue des Émirats arabes unis sur la mise en œuvre des résultats du bilan mondial
	Rendre compte des travaux du Groupe d'experts à chaque session du SBI	Rapports semestriels sur les travaux du Groupe d'experts soumis au SBI
	Assurer la maintenance de la plateforme NAP Central et l'améliorer, notamment l'outil de suivi des PNA, les synthèses des PNA et les tableaux de bord, afin de faciliter le financement et l'exécution des PNA	Mise à jour de la plateforme NAP Central avec soutien renforcé à l'exécution des PNA

#### **Axe de travail n° 6 : intégration des éléments transversaux dans les activités du programme de travail et coordination de celles-ci**

Promouvoir la cohérence et l'inclusivité des processus liés à l'adaptation, et mettre en œuvre les mandats transversaux	Intégrer une perspective de genre, la prise en compte des groupes vulnérables et la transition juste dans la conception et l'exécution des activités du Groupe d'experts	Prise en compte systématique des éléments transversaux dans les travaux du Groupe d'experts
	Coordonner la fourniture d'un soutien aux PMA avec d'autres instances et organisations concernées afin de renforcer la cohérence et d'éviter les doubles emplois	Contribution aux travaux d'autres organes constitués et organisations pertinentes
	Participer aux travaux techniques liés aux Indicateurs d'adaptation de Belém et aux méthodes permettant de suivre les progrès réalisés par rapport à ces indicateurs	Contributions aux processus concernés, notamment le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale et le Programme d'action de Doha
	Apporter des contributions relatives aux PNA dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Doha	
	Contribuer, sur invitation, à l'élaboration des plans et programmes stratégiques dans le cadre du Fonds pour l'adaptation, du FVC et du Fonds pour les PMA	

<i>Objectifs</i>	<i>Activités</i>	<i>Produits et résultats attendus</i>
	Mener des actions de sensibilisation en organisant des manifestations parallèles et en dialoguant avec les parties prenantes lors des sessions du SBI et de la COP	Manifestations parallèles organisées en marge des sessions du SBI et de la COP afin d'échanger des informations et de mieux faire connaître les travaux du Groupe d'experts
	Continuer à participer aux réunions des PMA, représentés par le Président du Groupe d'experts	Participation aux réunions des PMA afin de renforcer la coordination et la collaboration avec le Groupe d'experts